



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignement supérieur

Question écrite n° 11941

Texte de la question

M. Éric Jalton attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la nécessité de favoriser l'enseignement du créole. En effet, cette mesure est un moyen de mettre en oeuvre un enseignement adapté à la réalité socioculturelle et linguistique des jeunes ultra-marins. Dans cette perspective, des mesures ont certes été prises, mais elles demeurent insuffisantes, car des freins empêchent la pratique effective du créole à l'école. Ainsi, la préparation du CAPES ne se fait qu'une fois tous les deux ans. Pourtant, il y a une vraie demande de la part des parents et des élèves. C'est la raison pour laquelle il paraît nécessaire que le développement du créole soit encouragé. Il lui demande donc quelles dispositions elle compte mettre en place pour y remédier.

Texte de la réponse

Les recrutements de personnels enseignants prévus dans le cadre des concours visent à satisfaire les besoins d'enseignement. Pour déterminer le besoin en enseignants, le calibrage des concours se fonde sur l'analyse des départs en retraite, des prévisions d'effectifs d'élèves ainsi que d'éventuelles évolutions pédagogiques. Concernant le créole, le niveau de recrutement témoigne de l'attention portée à l'enseignement de la discipline. En effet, depuis 2004, le nombre de postes ouverts dans la discipline a été maintenu à 4 alors que le nombre global de postes ouverts aux concours de l'enseignement du second degré a diminué suite à la mobilisation des enseignants en sureffectif et à la baisse des effectifs d'élèves. D'après la situation constatée pour l'année scolaire 2007-2008, le nombre de professeurs de créole en activité s'élève à 28. Parmi eux, 5 sont affectés en Guadeloupe, 5 en Martinique et 18 à la Réunion. Sept d'entre eux enseignent le créole, les autres enseignants étant affectés dans les disciplines suivantes créole-lettres, créole-anglais et créole-histoire et géographie. Pour la session 2008, le nombre de postes ouverts au CAPES de créole a été maintenu au même niveau qu'en 2007.

Données clés

Auteur : [M. Éric Jalton](#)

Circonscription : Guadeloupe (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11941

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 2007, page 7595

Réponse publiée le : 19 août 2008, page 7183